

Niveau en droit

Par **LisaSimpson**, le **01/06/2018** à **18:20**

Bonjour,

Je viens d'avoir mes résultats de la L2 de droit, et je l'ai eue à 11 de moyenne. Je suis contente d'avoir eu mon année, mais en même temps je regrette de ne pas avoir vraiment travaillé. Je me suis énormément relâchée durant cette année jusque à réviser la veille des examens voire ne pas réviser (en Droit administratif par exemple). En première année, j'ai eu 15 et quelques de moyenne et j'avais justement travaillé.

L'année prochaine j'aimerais rattraper ma moyenne de deuxième année et réussir à atteindre la mention bien, néanmoins, je doute beaucoup de mon niveau. Par exemple au second semestre de la deuxième année, j'ai eu 12 à l'examen final de droit civil. Je n'avais pas révisé mais le cours était autorisé. Je me dis que c'est une note assez faible, surtout qu'on avait le cours avec nous...

J'aimerais passer le concours de la magistrature, mais je me demande si mon niveau est suffisant. Des fois, j'ai du mal à comprendre les arrêts, il me faut les lire plusieurs fois par exemple.

J'aimerais aussi l'année prochaine (en L3) commencer une licence de philosophie, parce que c'est quelque chose qui me passionne. Pensez-vous que je puisse étudier les deux et avoir une bonne moyenne en L3 ?

Merci à ceux qui prendront la peine de répondre !

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/06/2018** à **08:32**

Bonjour

Tout d'abord je vous trouve trop sévère avec vous-même. La LD2 est souvent considérée comme l'année la plus difficile. Je trouve que ce n'est pas si mal de l'avoir validé à 11. Pour le droit civil, vous aviez certes le cours à disposition mais vous dites ne pas l'avoir révisé. Voilà pourquoi vous n'avez eu "que" 12.

En fait, votre professeur a voulu vous démontrer que le plus important c'est de maîtriser son cours.

Je suis sûr que vous pouvez avoir une meilleure moyenne en LD3, car en général les étudiants ont plus de facilités. Mais il est impératif que vous travailliez régulièrement

l'ensemble de vos cours.

Pour le concours de l'ENM on y est pas encore. Et encore une fois je trouve très dur avec vous-même. Vous êtes loin d'être en échec.

Moi-même j'ai été AJAC lors de mon parcours universitaire. Je me suis accroché et me voilà aujourd'hui en doctorat. On a tous des aléas dans notre parcours, l'important c'est de savoir les surmonter.

Et pour les arrêts, moi aussi il m'arrive parfois de relire plusieurs fois pour comprendre. Et je suis sûr que c'est pareil pour les grands avocats.

En revanche, je vous déconseille de faire en parallèle une licence de philo. Déjà parce qu'effectivement ce sera très chronophage. Et surtout parce que ce n'est pas justifié par un projet professionnel. A votre niveau, il faut vraiment vous concentrer sur votre projet.

Mais rien ne de vous empêche de continuer à développer votre passion pour la philo à côté de vos études.

Moi par exemple, j'aime la littérature et l'histoire. Je lis beaucoup de livres et regarde des émissions et reportages pour alimenter cette passion.

Bref, ne soyez pas trop dur avec vous-même. Donnez vous à fonds l'année prochaine en LD3.